

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°77 - Août 2012

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito : **L'intolérable impunité israélienne**

L'actualité se charge de le rappeler quasi quotidiennement durant cet été 2012 : l'occupation israélienne de la Palestine se poursuit, s'étend, avec son lot d'exactions, d'emprisonnements et d'assassinats. Ceci dans le cadre d'une large indifférence des grands médias et surtout l'absence de réaction des gouvernements occidentaux.

L'illusion Obama a pris fin depuis longtemps. Fin juillet, il confirme son soutien à Israël. Le « prix Nobel de la Paix », une fois de plus, a renforcé le potentiel militaire israélien, pourtant le plus puissant du Moyen Orient. Quant à l'Europe elle vient de conforter son engagement pro israélien. Elle s'était déjà tristement illustrée l'an dernier en contribuant à l'embargo de la Grèce de Papandréou sur la 2^{ème} flottille de la Liberté. Un an après le rapt du « Dignité-Al Karama », toute honte bue, l'Union Européenne vient de décider de rehausser ses liens avec Israël. Le nouveau gouvernement français par son absence totale de réaction avalise cette position.

Il existe une impunité israélienne que garantit le monde occidental en dépit des crimes israéliens tandis que son projet colonial se déroule en toute quiétude. Les grandes multinationales, dont celles à base « française » comme Veolia, Orange ou Dexia, participent à l'entreprise.

Ceci ne fait que souligner le rôle décisif des peuples, et du nôtre en particulier, dans le soutien au combat national du peuple palestinien.

Salah Hamouri avait insisté, au cours de ses multiples rencontres, en mai, dans le Nord-Pas de Calais, sur cette solidarité internationale qu'il plaçait au même niveau que la résistance palestinienne dans le combat contre l'occupant.

Lors des rencontres à Gaza, par exemple au cours de l'échange avec des responsables agricoles le 8 juillet, nos interlocuteurs palestiniens insistent certes sur leurs capacités à vaincre le blocus imposé par Israël concernant leur approvisionnement. Mais ils indiquent : « nous avons besoin de la solidarité internationale et notre objectif est la libération nationale. »

L'application des droits nationaux du peuple palestinien est l'objectif fondamental de l'AFPS Nord-Pas de Calais, dans le cadre justement de cette solidarité internationale. Dans l'optique d'un vaste rassemblement, notre association s'assigne plusieurs objectifs qu'elle déclinera notamment sur son stand à la braderie de Lille :

- **Rompre le blocus de Gaza avec qui la solidarité concrète sera développée**
- **Multiplier le soutien aux prisonniers palestiniens, notamment par les parrainages**
- **Poursuivre et développer le Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël. Il est nécessaire d'en finir avec une impunité israélienne qui laisse libre cours à son entreprise coloniale.**

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

Rappel ... pour ceux qui n'auraient pas encore ré-adhéré pour l'année 2012 :

Bulletin de ré-adhésion → <http://www.nord-palestine.org/COTISATION2012.pdf>

Message « Palestine » du 19 juillet 2012

<http://www.nord-palestine.org/2012-07-19Message-Palestine.htm> (extraits)

Une délégation française dans le 14^{ème} convoi international vers Gaza

Dans un 14^{ème} convoi international vers Gaza, parti d'Égypte, visant à briser le blocus imposé par l'occupant israélien, il y avait une délégation française de 8 personnes, dont Mohamed Salem, Président de Palmed Europe, et Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais. Elle est arrivée à Rafah le 7 juillet 2012 en début d'après midi accueillie par le Ministre palestinien Ahmad Kord, qui a rappelé dans son intervention de bienvenue la volonté palestinienne de voir briser le blocus de Gaza, le rôle que joue l'Égypte née de la révolution en ce domaine, comme la volonté de création d'un État palestinien.

Pour sa part, Jean-François Larosière, dans son allocution, a mis en avant les points suivants:

- Un large soutien au peuple palestinien existe dans la population française. La réception d'une délégation de représentants de handicapés de Gaza, dans plusieurs sites du Nord-Pas de Calais, l'a prouvé début juin.

- L'AFPS condamne le blocus injuste et illégal de Gaza qui doit être levé

- Nous luttons pour l'application des droits nationaux du peuple palestinien y compris le droit au retour.

Suite à ce convoi, et aux multiples rencontres auxquelles il a donné lieu sur le Territoire de Gaza, plusieurs initiatives sont en préparation, en liaison avec Palmed Europe et la Communauté palestinienne du Nord, visant à élargir l'action, dans le Nord-Pas de Calais, visant à lever le blocus de Gaza, comme à affirmer la nécessité d'une application effective des droits nationaux du peuple palestinien.



JF Larosière avec Ahmad Kord, ministre des Affaires Étrangères palestinien



JF Larosière avec Ismaël Haniyé, premier ministre palestinien

Dexia Israël banque coloniale : Moscovici interpellé 31 juillet 2012

<http://www.nord-palestine.org/art-recom-2012-08-01-CommuniqueDexia.htm>

Lors d'une conférence de presse, tenue le 26 juillet 2012 Pierre Moscovici, Ministre français des finances a notamment déclaré qu'« un accord devrait être trouvé entre la France et la **commission européenne (1)** sur la restructuration de la banque Dexia.

Dexia est ce groupe bancaire, lourdement endetté, qui s'est illustré dans des prêts aux collectivités territoriales, contribuant à leur endettement excessif (2). Un premier règlement intervenu en octobre 2011 permet, avec des interventions publiques, via La Banque Postale et la Caisse des dépôts et Consignations de trouver une « solution » à la crise frappant Dexia. Ses « avoirs toxiques » sont dirigés vers une « bad bank » située en Belgique. Dans cette « bad Bank » se trouve Dexia Israël, tout particulièrement impliqué dans la colonisation israélienne de la Cisjordanie (3). **Dans Dexia Israël, directement ou indirectement l'État français est impliqué pour 25%.**

Les militant anticolonialistes belges dans le cadre « *Palestine occupée Dexia impliquée* », présents pour la quatrième fois à l'Assemblée Générale de Dexia, en mai dernier, ont montré que: « **Dexia continue dans l'ignominie (...) pas plus qu'il ne coupe les ponts avec l'occupation.**(4)

Ainsi Dexia reste un des éléments d'une participation des multinationales à l'occupation de la Palestine par Israël. A noter, et c'est le cas pour d'autres groupes « privés » engagés dans la colonisation ((Veolia, Orange,...), l'implication de l'Etat français. Ces groupes sont fortement liés entre eux : ainsi la Caisse des Dépôts et Consignations prend le contrôle de Veolia Trandev impliqué dans le tramway de Jérusalem. Un nouveau dirigeant apparaît pour cette Caisse : l'ancien Ministre de Sarkozy : Jean-Pierre Jouyet (5). Il y a là des élé-

ments, à base économique, constitutifs de l'impunité israélienne, dont d'autres éléments se trouvent dans la collaboration militaire, ainsi pour les drones, avec Israël.

L'on notera, toujours concernant Dexia, l'apparition, mais nous sommes en pleine crise bancaire, de la commission européenne. Cette intervention « européenne » prend toute sa signification quand dans le même temps cette Europe vient, au même moment, de décider de rehausser ses relations avec Israël au mépris du respect des droits prévu dans l'article 2 de l'accord de 2002 entre l'Union Européenne et Israël (6).

Les exigences du mouvement de soutien au peuple palestinien, en Belgique, comme en France, sont claires et ont été exprimées lors de multiples mobilisations :

- Dexia doit se retirer de la colonisation israélienne et effectivement de Dexia Israël
- L'Etat français possède les moyens de faire respecter cette exigence. (7)

Pierre Moscovici, Ministre des Finances, si soucieux lors de sa conférence de presse du 26 juillet du sort de la banque coloniale, se doit au plus vite, de répondre à la question écrite, posée par le député du Nord, Jean-Jacques Candelier, le 3 juillet 2012(8).

La France se doit de respecter le droit international. Elle doit cesser de contribuer à la colonisation israélienne de la Palestine.

AFPS 59-62 JFL 31 juillet 2012

(1) Dépêche AFP largement reprise du 26/07/2012

(2) Et aux hôpitaux. Un exemple bien connu : Lille Métropole Communauté urbaine

(3) Voir <http://www.intal.be/> et communiqué AFPS 59/62 du 19 novembre 2011

(4) Voir <http://www.intal.be/>

(5) Voir « Le Monde » des jeudis 19 et 26 juillet

(6) Voir à ce sujet le communiqué du BN de l'AFPS du 26 juillet 2012

(7) Toujours le communiqué de l'AFPS 59/62 et celui du GT BDS du 21 mai 2012 en liaison avec le collectif « pour un pôle public financier au service des Droits »

(8) 14ème législature. Question écrite n° 334. Publiée au JO du 03/07/2012 p. 4256 (voir ci-dessous page 5)

L'UE ne veut pas d'un État palestinien ! *mercredi 25 juillet 2012*

<http://www.france-palestine.org/L-UE-ne-veut-pas-d-un-Etat>

C'est une décision particulièrement grave et consternante que vient de prendre l'Union européenne en décidant, mardi 24 juillet, le renforcement de ses relations avec Israël avec 60 actions concrètes arrêtées touchant 15 domaines économiques et politiques majeurs. Ce pays était représenté, à cette réunion annuelle du Conseil d'association UE-Israël, par Avidgor Liberman, l'ultra extrémiste Ministre des Affaires étrangères israélien.

Cette décision scandaleuse, aux retombées politiques dramatiques, a été prise froidement alors que le Conseil européen des Affaires étrangères avait assuré que rien ne devait être fait qui menace la solution des deux États. Or la politique israélienne n'a jamais été aussi dévastatrice dans les territoires occupés et opposée à toute solution allant dans ce sens qui est celui édicté par le droit international.

Non seulement à Gaza mais dans toute la Cisjordanie et à Jérusalem-Est, la politique d'occupation israélienne ne cesse de se développer chaque jour qui passe. Non seulement les droits humains fondamentaux, qui fondent l'accord d'association, ne sont pas respectés mais chaque jour, inclus dans les prisons, de nouvelles et graves atteintes à ces droits sont développés, inclus en Israël même concernant les Palestiniens mais aussi la population immigrée victimes d'un racisme odieux et violent.

Israël ne veut pas d'un État palestinien tel que défini par le droit international. Tout au contraire il œuvre à le rendre impossible tandis qu'au même moment l'Autorité palestinienne est financièrement exsangue.

Dans ces conditions, seule une politique de sanction de la politique israélienne devrait être à l'ordre du jour pour aller dans cette voie de plus en plus bouchée du fait de la politique israélienne. L'Accord d'association UE-Israël, en application de son article II, devrait être suspendu et non pas renforcé.

L'Union européenne, par cet acte politique, donne un total feu vert à Israël afin qu'il poursuive dans cette voie absolument suicidaire du refus de l'existence d'un État palestinien dans les frontières de 67 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Nous condamnons avec force cette politique européenne qui soutient en pratique tous les faits et gestes de la Force occupante israélienne tout en faisant mine de défendre le droit. C'est purement et simplement une politique de gribouille, mais aussi une politique folle, humiliante pour le peuple palestinien et, au-delà, pour tout le monde arabe.

La France est engagée de facto par cette décision désastreuse prise par l'Union européenne, sous l'égide d'un Commissaire européen et sous l'actuelle présidence chypriote.

Elle l'est d'autant plus qu'elle se refuse encore à reconnaître, par une décision qui lui appartient en propre, la Palestine aussi bien de manière bilatérale, comme l'ont fait plus de 130 États dans le monde, qu'au Conseil de sécurité où l'admission de la Palestine comme État de plein droit est bloquée du fait de l'attitude française, notamment.

Cette politique qui vise à soutenir et à récompenser Israël est plus que périlleuse. La France, ceux qui la dirigent aujourd'hui, doivent s'opposer aux décisions prises mardi. Sinon, en se plaçant du côté des occupants, ils violeraient le droit et leurs engagements pré-électoraux. Ce serait une faute politique très lourde de sens et de portée.

Le Bureau National de l'AFPS

Convoi vers Gaza juillet 2012 :

Rencontre avec les représentants des handicapés

Les 4 représentants des handicapés de Gaza, d'abord reçus dans la région en juin 2012, ont été revus lors de la soirée des enfants, organisée à Gaza, avec y compris le concours de l'AFPS Nord-Pas de Calais le 10 juillet 2012.

Une rencontre s'est tenue avec eux, avec la participation de Mohamed Salem le mercredi 11 juillet en soirée. Elle a permis de faire le point sur la poursuite du travail de soutien entrepris avec les handicapés de Gaza.

De l'ensemble des rencontres qu'ils ont eues en juin, dans le Nord-Pas de Calais (comme à Bruxelles et en Allemagne) plusieurs éléments figurent dans le programme d'échanges qu'ils se proposent de suivre.

Lille : il y a 2 projets à proposer à la Mairie de Lille.

Dunkerque : le projet d'aide sportive présenté par l'association des Pays Bas a retenu leur intérêt. Ils entrent directement en contact avec eux puisqu'ils ont leur adresse.

Berck sur Mer : ils sont très intéressés par :

- La possibilité de travailler avec les groupes sportifs en liaison avec la Mairie
- La possibilité de récupérer des fauteuils telle que l'avait proposé le Centre Calvé

Ils ont fait état d'un souci financier, suite à leur séjour en France et en Belgique et Allemagne. Le consulat de France s'était engagé d'aider financièrement pour les billets d'avion. Ils n'ont rien reçu. Pour leurs activités à Gaza ils disposent d'un local qu'ils louent pour 2500 dollars. Ils sont donc pour leurs futures activités dans une situation très difficile. (1)

Ils veulent développer leurs activités dans les différentes villes.

A noter, dans le cadre d'un échange qui s'est poursuivi pendant plus d'une heure, ce qui est indiqué par Awni A. Matar. Lors de son séjour en juin, en Allemagne il a « le sentiment que l'on s'occupe plus de la Syrie que de la Palestine »

A noter que, dès mon retour en France, de tous premiers contacts ont été amorcés en vue de la mise en place de ce qui a été convenu. Même si nous sommes en période de congés des dispositions utiles peuvent être prises dès maintenant.

L'action concernant les handicapés sera poursuivie, en liaison avec Palmed Europe, la Communauté palestinienne du Nord et Génération Palestine.

(1) Manifestement, ne serait-ce que le contexte financier pour le Ministère des Affaires Etrangères ne se prête pas une prise en compte maintenant d'un engagement pris avant l'arrivée des nouveaux responsables.

Jean-François Larosière

Texte de la question :

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la complicité de la France dans les activités illégales de Dexia dans les colonies israéliennes en territoires occupés illégalement en Palestine. Suite à la question n° 46690, il avait été répondu le 22 septembre 2009 que « les activités de financement auxquelles il est fait référence sont le fait d'une entreprise qui n'agit pas pour le compte de l'État ». Toutefois, par la loi n° 2011-1416 du 2 novembre 2011 de finances rectificative pour 2011, l'État français s'est financièrement engagé sur Dexia. Il est donc directement impliqué par les activités de cet établissement de crédit et apporte son concours à la violation du droit international en Palestine. À ce titre, il lui demande ce qu'il compte faire pour que cesse cette situation.

AGENDA <http://www.nord-palestine.org/agenda.htm>

Braderie de Lille

Cette année, comme chaque année, l'AFPS 59/62 sera présente à la braderie de Lille, boulevard de la Liberté, devant le Musée des Beaux-Arts.

La libération des prisonniers palestiniens, la levée immédiate du blocus criminel de Gaza seront des sujets prioritaires, comme tous ceux inhérents à la situation liée à l'occupation et à la colonisation de la Palestine par l'Etat colonial israélien.

Le tract habituel de la braderie sera disponible et à diffuser largement auprès des promeneurs.

Le pot de l'amitié et de la solidarité sera, comme à l'accoutumée, offert aux amis et organisations partenaires, le samedi en fin d'après-midi.

Cette année il sera accompagné de toasts à l'huile d'olive de Naplouse, et au zatar provenant directement de Gaza.

Pour le bon déroulement de ces 2 journées, nous aurons besoin de toutes les bonnes volontés. Merci de répondre par retour de mel vos possibilités, selon vos disponibilités par tranche d'une heure ou 2 (voire + si vous le souhaitez) à → [Braderie de Lille : inscription aux permanences](#)

le SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE de 6h à 23h

le DIMANCHE 2 SEPTEMBRE de 10h à 18h

voir le tableau des permanences : http://www.nord-palestine.org/Braderie_2012.htm

Plusieurs sympathisants et adhérents participeront au **marathon** avec les couleurs de la Palestine. Pour le "vrai" marathon (avec n° de dossard, etc.), il faut s'inscrire auprès du service des sports de la mairie de Lille.

Pour la participation au marathon sans compétition, des maillots BDS seront disponibles au stand.

Mireille

Rencontre de soutien au peuple palestinien

Jeudi 30 août 18 h 30 à la MRES à Lille

à l'appel de l'AFPS Nord-Pas de Calais

Alors que le soutien actif au peuple palestinien s'est poursuivi durant les mois de juillet et août, tandis qu'Israël poursuit son entreprise coloniale et ses crimes,

un premier rendez-vous est fixé à Lille le 30 août. Parmi les sujets abordés :

- *La campagne régionale pour la levée du blocus de Gaza*
- *Parrainage des prisonniers palestiniens*
- *Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël*
- *Reconnaissance de l'Etat palestinien*

Cette réunion, qui se tient avec la participation de militants ayant participé au convoi vers Gaza, sera un rendez-vous militant en vue du stand de l'AFPS Nord-Pas de Calais à la braderie de Lille les 1^{er} et 2 septembre.